

Legation de Suisse ^{fo 31} Paris le 3 avril 1890.
 en
 France.

1/90
 3
 Circulaire
 5. IV. 90
 a a

Monsieur le Conseiller fédéral

J'ai l'honneur de vous accuser réception des lettres politiques n^{os} 12 à 16 de Berlin, Rome et Washington relatives à la retraite du prince de Bismarck. En vous remerciant très vivement de ces communications, il me sera permis de rappeler que le 3 et 4 Mars, c'est-à-dire 15 et 9 jours avant la publicité donnée à la retraite du Chancelier, je vous avais signalé de source anglaise ce qui se préparait; mon interlocuteur avait même ajouté: "Le successeur de Bismarck sera un militaire mais pas Waldersee". On peut donc admettre que, dans certains cercles de la cour, la retraite du Chancelier était arrêtée et préparée.

En France il y a des impressions très différentes et

Monsieur
 Monsieur de
 Conseiller fédéral
 Chef du Département fédéral
 des Affaires étrangères.
 Berne.



L'égard de la chute du chancelier.

Les uns l'ont saluée comme la fin de l'ère commencée en 1870; pour eux, il fallait attendre que la Triade Guillaume, Moltke, Bismarck, eût disparu, pour que la France pût songer à modifier l'orientation de la politique résultant pour elle de la paix de Francfort. Des personnages considérables, des premiers parmi les hommes politiques français, appartiennent à ce groupe. Peu après l'incident "Abnaebel" / voir rapport du 23 Oct 1887 / M. Jules Ferry me disait: "J'ai pensé et agi comme un homme résolu à ne pas faire la guerre tant que " M. de Bismarck serait en vie; après lui, les " circonstances pourraient peut-être se modifier " et avec elles l'équilibre européen; et alors notre " politique aurait pu changer, peut-être, l'orientation; " je n'en sais rien." Il est à noter que, déjà cette semaine, M. Jules Ferry vient de faire aux enfants des écoles alsaciennes. Couraines de Paris un discours qui rentre plutôt dans le cadre cher aux membres de la ligue des patriotes.

Un second groupe de Français a certainement

vu la retraite du prince de Bismarck avec regret,
 parce qu'il considérait sa présence aux affaires comme
 une garantie de paix. Rasané de gloire, ayant obtenu
 pour son pays en une génération la réalisation des rêves de
 trois générations, il était assez fier pour pouvoir céder
 et pour pouvoir dire: "Je ne veux pas que l'affaire de
 Caroline, l'affaire des Samoa, l'affaire Schuabelé"
 "amènent des complications sérieuses". Un successeur
 n'ayant pas à son actif les services rendus par M. de
 Bismarck, ayant d'ailleurs derrière lui un souverain
 qui ne paraît pas encore comprendre l'utilité des trêves
 et qui paraît prêt à offrir chevaleresquement en but aux
 attaques, pourra-t-il aussi facilement céder ou diriger
 les autres autour de lui à céder? Dans le monde des affaires,
 sans se montrer inquiet pour une époque rapprochée, on
 ne cache pas l'impression que Bismarck était le prince de la
 paix, quand même il était un Prussien, tandis qu'en
 ne sait pas si son successeur, contre lequel on n'a d'ailleurs
 pas de défiances, pourra rester dans la même ligne de
 conduite.

La retraite de M. de Bismarck a certainement

fait in un hemeur, c'est le Ministre des Affaires
 Etrangères, M. Ribot, que la pensée de ne pas se trouver
 en présence du Doyen des hommes d'Etat européens,
 mais au contraire en présence d'un chancelier
 allemand aussi nouveau que lui, a certainement
 rempli de satisfaction.

L'ambassadeur d'Autriche dit que son
 Gouvernement a reçu de Berlin les assurances les
 plus précises qu'aucune modification quelconque
 ne sera apportée à la politique extérieure de
 l'Allemagne et aux relations entre Vienne et
 Berlin.

Le général Menabrea s'abstient de parler de
 cette question. Il se montre, d'ailleurs, moins
 rassuré sur la situation de M. Crispi que son
 collègue M. Barier. —

Les relations franco-italiennes menacent de se
 compliquer d'un incident éthiopien. M. Ribot
 m'a dit que M. Crispi avait demandé à
 représenter, à la conférence de Bruxelles.

pour la repression de l'esclavage, l'Empereur
 Ménélick; il paraît qu'il est maintenant
 Empereur, l'automne dernier il n'était que roi. -
 La Russie a protesté absolument, disant qu'elle
 ne connaît pas l'Ethiopie et qu'en suite c'est elle qui
 jusqu'ici s'est intéressée au sort des chrétiens
 d'Abyssinie. Quant à la France M. Ribot
 n'aurait aucune objection à voir les Italiens
 s'enfoncer le plus possible dans les sables du
 littoral sud de la Mer Rouge, mais il a
 demandé quelques renseignements au général
 Menabrea sur les côtes et la frontière des
 territoires de l'Ethiopie. L'ambassadeur
 d'Italie avait paru, il y a huit jours, ne pas
 insister, mais il est revenu à la charge hier
 déclarant que l'Italie quitterait la conférence de
 Bruxelles si elle n'obtenait pas satisfaction
 quant à la représentation de Ménélick.

Une autre question est celle des rapports
 définitivement tendus entre la Serbie et la Bulgarie;

on s'attend d'un jour à l'autre à la rupture
des relations entre Sofia et Belgrade. — Cependant
on ne voit absolument pas que cela puisse
aller effectivement au delà d'une brouille
diplomatique parce que les grandes Puissances
intéressées sont à la paix. Comme indice de la
volonté pacifique de la Russie je vous ai déjà
signalé son refus de recevoir 100.000.000 de francs
de la banque de Paris et sa sommation à la
Bulgarie d'avoir à payer sa part des frais de
la guerre de 1877; un autre indice est le
remboursement effectif par M. de Ratschikoff à
Paris d'une centaine de millions aux
souscripteurs de l'emprunt russe de 1869; le fait
d'un remboursement aussi considérable par un
Etat est très rare pour ne pas être signalé.

Si vous avez l'occasion d'écrire d'une façon sûre
à M. Barier, je vous serais reconnaissant de
lui faire savoir que le nouvel ambassadeur
de France M. Billot est un de mes anciens amis;
je l'ai connu comme rédacteur à la sous-direction

du contentieux, puis il est successivement monté
 jusqu'à la tête de ce service; il est ensuite devenu
 directeur politique sous le Ministère Ferry et a
 signé la paix avec la Chine trois jours après la
 chute de M. Ferry. M. de Freyinet l'a envoyé en
 disgrâce à Lisbonne, poste manifestement
 au-dessous de sa capacité. M. Billet est un
 républicain d'ancienne date; il connaît la Suisse
 à fond pour l'avoir parcourue le sac au dos, en
 tous sens, avec sa femme. C'est un homme
 absolument droit et loyal. Je recommanderai
 cependant à M. Bavier de s'abstenir d'aborder la
 question de Lavoisier vis-à-vis de M. Billet, qui
 m'a très-franchement déclaré en 1883 avoir fait
 tout son possible pour empêcher M. Ferry de
 nous répondre comme il l'a fait au sujet du
 Mont Viache.

Agreez, Monsieur le Comte fédéral,
 les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse
 Lardy